



France Nature Environnement (FNE) est la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement qui regroupe 6209 associations territoriales (Hexagone & Outremer). FNE est reconnue d'utilité publique depuis 1976 et propose les conditions d'émergence d'une société atteignant aussi tôt que possible, de façon démocratique et équitable, une empreinte écologique ajustée aux limites de la biosphère.

Contact :
France Nature Environnement

2 rue de la Clôture
75019 PARIS
T +33 9 88 19 55 80
Site Internet : <https://fne.asso.fr/>

Le point de vue de France Nature Environnement sur le projet de mine de lithium dans l'Allier

EN BREF : Un contexte social et écologique défavorable à l'opportunité du projet

Face aux impératifs de transition écologique, tout projet d'extraction doit trouver le meilleur équilibre entre enjeux environnemental, social, et économique. Pour le projet EMILI, cet équilibre n'est pas atteint pour 4 raisons :

- Pas de définition politique préalable de trajectoire de réduction de la consommation des ressources naturelles
- Pas de stratégie publique préalable de mobilité compatible avec la transition écologique
- Pas de stratégie publique préalable sur les conditions d'exploitation des ressources publiques du sous-sol français dans le cadre d'un débat démocratique
- Des insuffisances relatives aux impacts environnementaux dans le dossier du maître d'ouvrage¹

Dans un contexte où la sobriété matières et les mobilités durables n'ont pas été préalablement définies dans le cadre d'une stratégie publique nationale, le projet EMILI ne peut être un élément de mise en œuvre de la transition écologique. Les politiques publiques actuelles se concentrent sur les aspects énergétiques, dans une dimension uniquement "carbone". Elles ne permettent pas de justifier l'intérêt du développement d'une filière extractive au service de la transition écologique dans des conditions démocratiques et environnementales acceptables.

¹ Sur les enjeux environnementaux territoriaux du projet, voir les cahiers d'acteurs de FNE Auvergne-Rhône-Alpes et FNE Allier. Pour plus d'informations sur les impacts environnementaux de l'industrie minière, consulter notamment le rapport d'étude de l'association Systext "Controverses minières. Pour en finir avec certaines contrevérités sur la mine et les filières minérales" (2021) Volet 1.



SUR LE PROJET

1 - Un projet qui ne s'inscrit pas dans une stratégie publique, pourtant nécessaire, de sobriété matières et de réduction de la consommation des ressources naturelles

Le projet EMILI s'inscrit dans un contexte français et international d'urgence de la réduction de la consommation de ressources naturelles, dont les minerais métalliques font partie. En 50 ans, [la consommation de ressources mondiales a triplé, et l'extraction de ressources pourrait augmenter de 60 % entre 2020 et 2060](#). Cette consommation des ressources n'est pas répartie équitablement en fonction de la démographie de chaque pays. En effet, 72% des ressources extraites sont consommées par les 1 milliard de personnes les plus riches de la population mondiale². L'Union européenne (UE) ne représente que 6% de la population, mais elle consomme 25 à 30% du métal produit mondialement³. **Les projections montrent une consommation exponentielle des métaux** : si l'UE reste sur la même trajectoire, sa consommation devrait augmenter de 63% d'ici à 2060⁴. [La projection de l'Agence internationale de l'énergie](#) prévoit à 2040 une multiplication par plus de 40 de la consommation mondiale de lithium si aucun changement de trajectoire n'a lieu.

L'association négaWatt propose un [scénario](#) dans lequel le monde évolue vers une gouvernance de coopération et d'équité. La France représentant aujourd'hui 1% de la population mondiale, elle devrait pouvoir avoir accès qu'à 1% de la réserve mondiale. Dans cette logique, négaWatt recommande qu'afin de ne pas dépasser le "quota français" d'usage des réserves planétaires de lithium, il est indispensable que la France réduise par 2 la part de lithium dans ses batteries.

La France, en tant que pays surconsommateur de ressources, a donc une forte responsabilité de **sobriété matières** pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Toutefois, la France n'a pas :

- De trajectoire nationale de planification de sa consommation en métaux : il n'y a pas de stratégie pour planifier les besoins métaux pour limiter l'empreinte minière.
- De trajectoire nationale de réduction de sa consommation en métaux : L'extraction minière française ne s'inscrit pas dans une logique globale de réduction de l'empreinte minière nationale et fait fi de ses conséquences environnementales, alors même que [ces industries sont responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre](#).
- De trajectoire nationale de priorisation de sa consommation en métaux : l'usage final des métaux consommés est orienté par le marché.

Ouvrir des mines en France n'en fermera pas ailleurs dans le monde

L'Europe doit prendre en charge les conséquences de l'exploitation des métaux qu'elle consomme. Mais tous les projets de mine ne se valent pas : la nouvelle course européenne à l'extraction ne doit pas se faire en sacrifiant les enjeux sociaux et environnementaux.

Avec l'augmentation exponentielle de la consommation de lithium projetée, **les nouvelles mines européennes ne se substitueront pas aux mines exploitées ailleurs dans de mauvaises conditions, et le lithium français ne remplacera pas le lithium étranger**.

Il s'ajoutera à la quantité de lithium déjà disponible sur le marché, et l'impact global de l'extraction du lithium restera inchangé.

La France restera toujours dépendante des autres pays pour s'approvisionner en métaux, avec ou sans nouvelle mine de lithium

Aucun pays dans le monde n'a toutes les ressources métalliques dans son sous-sol, ainsi que les compétences et la technologie suffisantes pour être pleinement souverain de la chaîne de valeurs de chaque métal dont il a besoin. Il est donc **utopique de penser que l'extraction nationale permettra de libérer la France de sa dépendance aux pays qui extraient et transforment les minerais métalliques**⁵.

La France n'a pas d'usine de précurseurs permettant la production de matériaux pour cathode nécessaires à la fabrication de batteries lithium. Ainsi, **même en exploitant le gisement de lithium du site de Beauvoir, la France ne sera pas indépendante sur toute la fabrication d'une batterie électrique**.

Un Etat souverain dans sa consommation métal devrait reposer en premier lieu sur une diminution de sa dépendance aux métaux dans les usages, en revoyant sa consommation métal, en priorisant ses besoins et en développant une économie circulaire des métaux déjà extraits.

Les métaux, dont certains sont critiques pour assurer la transition écologique, n'ont pas l'assurance d'aller vers des besoins nationaux prioritaires.

Dans un tel contexte, **exploiter ce gisement de lithium aujourd'hui serait prématuré** au regard du retard pris dans les politiques nationales actuelles. Un projet d'extraction minière comme le projet EMILI ne ferait que répondre à une demande incontrôlée et démesurée de métal qui est incompatible avec les objectifs de transition écologique.

L'extraction du lithium ne se ferait pas dans une démarche globale de réduction de la consommation française de lithium sur le long terme. Il n'y aurait pas de garantie que l'usage de ce lithium servirait réellement à la transition écologique. Ce choix de relance minière pourrait sembler plus spéculatif que stratégique d'un point de vue environnemental.

²EEB, Friends of the Earth Europe (2021): "Green mining" is a myth: the case for cutting EU resource consumption, p.2.

³Idem., p.3.

⁴Idem.

⁵Lire l'avis du CESE, La dépendance aux métaux stratégiques : quelles solutions pour l'économie, Philippe Saint-Aubin, Janvier 2019

2 - Un projet qui illustre des choix pour la mobilité de demain incompatibles avec les limites planétaires

Les solutions pour la décarbonation du secteur des transports dépendent de plusieurs piliers qui doivent être activés équitablement. D'une part, la mobilité durable de demain repose sur un parc plus réduit de véhicules, avec des véhicules moins émetteurs : les véhicules électriques (VE), mais aussi « intermédiaires »⁵, moins lourds, moins énergivores, moins consommateurs de matières premières. Les véhicules devront être partagés (et non un ou plusieurs possédés par chaque ménage), utilisés pour faire moins de déplacements (télétravail, dé-mobilité), en complément d'autres modes : marche, vélo, transports publics... D'autre part, la transition des mobilités repose sur un report modal fort vers les transports collectifs et la réduction de la demande en déplacements carbonés.

A l'inverse d'un modèle de mobilité soutenable, le projet EMILI alimente un modèle de généralisation du VE individuel qui s'alignerait sur le scénario 3 de l'ADEME, alors même que ces perspectives techno-solutionnistes sont insuffisantes au regard de l'urgence climatique. Si le projet se targue de contribuer à la transition énergétique de la France⁶ via l'électrification du parc automobile, remplacer tout le parc thermique par un parc électrique ne doit pas être la pierre angulaire de cette transition.

L'électrification des véhicules n'est la solution que lorsqu'elle concerne des VE légers destinés à des besoins spécifiques⁷. Néanmoins, aucune mesure n'a été prise pour lutter contre le risque de la généralisation des VE individuels lourds⁸. Il n'y a donc aucune garantie que le lithium extrait ne sera pas destiné à des SUV électriques, dont l'impact environnemental est significativement plus important.

⁵Les véhicules intermédiaires sont des expérimentations de véhicules entre le vélo et la voiture électrique, voir :

<https://xd.ademe.fr/>

⁶Voir p.5 du dossier du maître d'ouvrage :

<https://www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier/le-projet-de-mine-de-lithium-5346#scrollNav-1>

⁷Voir l'[éco-guide de l'automobile de FNE : bien choisir pour réduire son impact environnemental](#)

⁸L'Ademe le confirme dans son [avis de 2022 « Voitures électriques et bornes de recharges »](#) : pour atteindre la neutralité carbone en 2050 tout en limitant les autres impacts environnementaux, électrifier le parc des véhicules est nécessaire mais ne sera pas suffisant. L'évolution des technologies du véhicule électrique (à la fois la chaîne de traction électrique, mais aussi la base roulante du véhicule : masse, dimensions, pour réduire son besoin en énergie) sont indispensables.

3 – Un projet marquant l'absence de débat démocratique sur l'usage de notre sous-sol

Les oppositions fortes face à ce premier projet de relance minière en France métropolitaine peuvent s'expliquer par la **perception d'une absence de débat démocratique sur l'usage de notre sous-sol**.

Pour l'Etat, l'autonomie stratégique en métaux et minerais pour engager la transition écologique justifie la relance minière. Cependant, **aucun débat national sur la relance minière et ses conditions de mise en œuvre n'a été réalisé**, malgré les demandes répétées de FNE ces dix dernières années. Couplé à l'absence de planification globale et de trajectoire claire de réduction de nos besoins, le renouveau minier laissé aux mains d'investisseurs privés ne permet pas de tisser un lien de confiance et une acceptabilité sociale de la relance minière. Pourtant, sur ces sujets d'ampleur nationale, **l'Etat doit être le garant d'un débat démocratique sur les conditions d'exploitation des ressources du sous-sol**, qui sont un bien commun. Ce n'est qu'à cette condition que le sous-sol devrait pouvoir être exploité.

Plus généralement, ce sont bien nos choix nationaux de transition écologique qui n'ont pas été débattus démocratiquement. Le travail de prospective de l'ADEME [« Transition\(s\) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat »](#) a abouti à quatre scénarios possibles pour atteindre la neutralité carbone en France en 2050. Ces scénarios articulent les dimensions technico-économiques avec des réflexions sur les transformations de la société qu'elles supposent ou qu'elles suscitent. **Ces choix de transformation profonde nécessitent d'être débattus collectivement à l'échelle nationale**. L'Etat doit mettre en place le cadre nécessaire pour que les Français-es puissent choisir le scénario vers lequel se diriger.

L'absence de débat peut entraîner **défiance et réactions d'hostilité face à des projets miniers perçus comme imposés par des choix de gouvernance nationale descendants**. L'opposition face au projet est alors souvent réduite par les opérateurs ou les services administratifs au syndrome « Not In My

Un riche passé minier qui laisse des territoires marqués à jamais

La défiance d'une partie de la population est d'autant plus légitime que le territoire subit encore les conséquences des exploitations minières passées. Sur le site de Beauvoir, [61 ans après la fermeture de la dernière mine](#), les sous-sols sont encore classés « E », le plus haut niveau de pollution minière du pays. Cette pollution aux métaux lourds localisée n'est pas anecdotique : des dizaines d'autres territoires miniers sont toujours pollués, avec des risques et impacts significatifs pour la santé humaine et l'environnement.

Comment donc peut-on espérer un accueil favorable de la relance minière tant que les problèmes de pollution des mines qui ont été fermées il y a plusieurs décennies n'ont pas été réglés ?

Backyard » alors que les protestations sont **une des manifestations de cette faille significative de la politique minière française.**

La question de l'opportunité locale d'un projet sans ce débat national préalable rend finalement le débat public local insuffisant et **faussement démocratique.** Ces choix sociétaux nécessitent un temps d'échange dépassant le cadre du projet EMILI. La Commission nationale du débat public pourrait ainsi organiser un débat national autour des scénarios possibles de transition énergétique.

CONCLUSION

Pour FNE, l'opportunité du projet EMILI n'est pas avérée. Le contexte social et politique ne garantit pas une extraction du lithium qui servira les besoins de la transition écologique.

Les politiques nationales ne mettent pas en place un encadrement de ce projet avec la **réduction** et la **priorisation** des besoins de la France. Les trajectoires présagent pourtant une extraction insoutenable autant d'un point de vue social qu'environnemental. Les choix nationaux quant aux ressources du sous-sol n'ont pas fait l'objet d'une **concertation démocratique**, ce qui explique le rejet du projet par une part de la population.

En l'absence de choix ambitieux pour une vraie politique de mobilités durables, ce projet pourrait être annonciateur **d'un modèle de mobilité reposant sur la généralisation des véhicules électriques** à fort impact environnemental. Dans de telles conditions, force est de constater que le projet EMILI ne peut être que **la continuation de l'impossible consommation à l'infini des métaux**, dans le mépris des limites planétaires et du partage équitable des ressources naturelles permettant de co-construire une transition écologique juste.

